

n° 1

Date de publication
10 avril 2018

Ail

À retenir cette semaine

- Bon état physiologique des aulx
- Présence de mouches mais peu de dégâts visibles sur les plants
- Quelques rares dégâts de penicillium

Données du réseau

En 2018, le réseau de surveillance est constitué de **sept parcelles d'ail**. Celles-ci sont situées sur les deux grands secteurs de production d'ail d'Auvergne : **Une** sur le secteur d'Aigueperse et **six** sur le secteur de Billom. Parmi ces parcelles, l'une est conduite en agriculture biologique et deux autres sont destinées à la production de semences d'ail, les autres sont destinées à la production d'ail consommation.

Les principales variétés suivies sont **Flavor, Clédor et Printanor**, qui sont les variétés les plus produites en Auvergne. Il s'agit de variétés d'ail rose de type Printemps (groupe 2).

Du 27 mars au 9 avril 2018 :

6 observations réalisées

Etat physiologique de la culture

Les semis des parcelles suivies ont été effectués entre fin janvier et mi-mars. De manière générale, la levée des ails a été homogène.

Au 10/04, les parcelles d'ail se situent **entre le stade 2 feuilles et le stade 3,5 feuilles** pour les variétés plus précoces.

Les derniers jours ont été caractérisés par une alternance de soleil, de pluie et de vent. Les sols sont humides.

Actuellement, l'état physiologique est bon.



Crédit photo : FREDON Auvergne



Situation des bioagresseurs (ravageurs et maladies)

Les ravageurs et maladies surveillés cette année seront les mêmes que les deux années précédentes, à savoir : les mouches (de l'oignon, des semis), les thrips, la teigne du poireau, les acariens, la rouille, le penicillium, la pourriture blanche et les viroses.

• Mouches (*Delia antiqua*, *Delia platura*) :

Des mouches apparentées à la mouche des semis ont été piégées sur les bandes engluées jaunes et bleues disposées sur les parcelles du réseau.

Selon les parcelles, de quelques individus à environ 200 mouches ont été capturées.

Des plantes présentant des enroulements caractéristiques des dégâts de larves de mouches ont été observées sur deux parcelles du réseau sur le secteur de Billom.

Analyse de risque : Le risque lié aux mouches est actuellement considéré comme faible. Il n'existe à l'heure actuelle aucun moyen de lutte directe contre la mouche.



• *Penicillium* :

Des plants malades, que l'on reconnaît à leur port chétif, sont observés sur une parcelle du réseau. Sur ces parcelles, moins de 1% des plantes sont atteintes par cette maladie fongique.

L'apparition de *penicillium* sur les plants d'ail est une conséquence de l'emploi de bulbes malades en tant que semences. Les spores peuvent se disperser lors de l'éclatement des bulbes malades qui disséminent alors les spores du champignon dans l'atmosphère. Le délai entre l'éclatement des bulbes et la plantation des caïeux a une forte incidence sur le développement de la maladie ainsi qu'une plantation hâtive dans un sol sec et chaud.

Si la plante arrive à se développer, elle garde un **port chétif et jaunit**. A la surface des caïeux, un champignon de couleur vert-bleu se développe.



Bulbe malade

Analyse de risque : La phase d'apparition des symptômes est actuellement en cours. Il n'existe aucun moyen de lutte curative contre cette maladie, seules les méthodes prophylactiques peuvent limiter le risque de développement de *penicillium*. En cours de conservation, la contamination peut se faire par contact avec du bois portant des spores ou par le plateau des bulbes.



Toutefois, la plupart du temps les contaminations interviennent après des chocs ou des piqûres d'insectes.

- **Thrips :**

Aucun thrips n'a été capturé sur les parcelles du réseau.

Analyse de risque: Le risque est actuellement très faible.



- **Adventices :**

Il est observé, sur plusieurs parcelles du réseau, un démarrage d'adventices dicotylédones (aethusa, renouée liseron, liseron, mercuriale, chénopode): soyez vigilants.

Méthodes alternatives : Un binage mécanique pourra être

pratiqué si les conditions de sol le permettent (sol ressuyé) afin de contrôler les premières levées.



Prochain BSV prévu le 25 avril

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://cultures-legumieres.ecophytopic.fr/cultures-legumieres>



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François ROUDILLON (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 12

Animateur filière/Rédacteur : Sandrine LAFFONT – FDGDON 63 – sandrine.laffont@fredon-auvergne.fr

À partir d'observations réalisées par : la FDGDON 63 et des producteurs d'ail

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.